prenant une douzaine d'espèces, qui vivent presque toutes dans l'Inde : *Les* ÉPISOMES *sont robustes.* (Chevrolat.)

ÉPISPADIAS s. m. (é-pi-spa-di-ass — du gr. *epi*, au-dessus; *spaô*, je divise). Méd. Vice de conformation de l'urètre, par suite duquel cet organe s'ouvre à la partie moyenne de la face supérieure de la verge.

— **Encycl.** Méd. L'affection, assez rare, de l'*épispadias*, offre plusieurs variétés et a été quelquefois observée chez des individus regardés comme hermaphrodites. Chez les sujets qui en sont atteints, l'urètre s'ouvre à la face dorsale ou supérieure de la verge, mais tantôt par une gouttière creusée entre les deux corps caverneux, tantôt par un orifice circulaire. La chirurgie a été pendant longtemps impuissante contre cette affection; aujourd'hui, grâce à une habile opération pratiquée par M. Nélaton, on peut, sinon rendre aux organes leur intégrité, du moins faire disparaître en partie les inconvénients que présente cette triste infirmité. Cette opération a été nommée *autoplastie par redoublement*. Les malades affligés d'*épispadias* sont impuissants et souffrent d'une incontinence d'urine inévitable, par suite de l'ouverture anomale de l'urètre. Dans deux des cas cités par le docteur Nélaton, les malades avaient éprouvé une amélioration notable. Un jeune homme, opéré depuis un an, pouvait garder son urine quand il était couché ou assis et même debout, à la condition de ne faire aucun effort; un enfant de onze à douze ans quitta l'hôpital au bout de cinq mois. Il ne portait pas d'appareil et pouvait marcher sans salir ses vêtements.

ÉPISPASE s. f. (é-pi-spa-ze — gr. *epispasis*, attraction; de *epi*, sur, et *spaô*, je tire). Méd. Eruption locale produite par le traitement, et dénotant une modification générale de l'économie.

ÉPISPASME s. m. (é-pi-spa-sme — du gr. *epi*, sur, et de *spasme*). Méd. Inspiration. ‖ Attraction.

ÉPISPASTIQUE adj. (é-pi-spa-sti-ke — gr. *epispastikos;* de *epispaô*, j'attire, formé de *epi*, sur, et *spaô*, je tire). Pharm. Se dit d'une substance qui, appliquée sur la peau, y détermine de l'irritation et l'afflux des humeurs : *Substance* ÉPISPASTIQUE. *Pommade* ÉPISPASTIQUE. *Papier* ÉPISPASTIQUE. *La cantharide est* ÉPISPASTIQUE.

— s. m. Substance épispastique : *La graine de moutarde est un* ÉPISPASTIQUE.

— s. m. pl. Entom. Famille d'insectes coléoptères hétéromères, syn. de CANTHARIDIES et de VÉSICANTS.

— **Encycl.** Pharm. On appelle *épispastique* toute substance qui, appliquée sur la peau, y détermine de la rougeur, de la chaleur, une irritation suivie du soulèvement de l'épiderme. Les cantharides, la moutarde, l'écorce de garou, l'ammoniaque concentrée sont des *épispastiques*. Cependant on désigne plus communément et, pour ainsi dire exclusivement, sous le nom d'*épispastiques*, les pommades en usage pour irriter la surface des vésicatoires et entretenir la suppuration. Les cantharides à elles seules constituent le principe actif de ces pommades, dont on distingue trois espèces : 1° pommade, *épispastique* verte, dont l'action est violente; 2° pommade *épispastique* jaune, dont l'action est modérée; 3° pommade *épispastique* blanche, dont l'action est douce.

La pommade *épispastique* verte se compose de :

Cantharides en poudre fine.	10	gr.
Onguent populéum.	280	—
Cire blanche.	100	—

La pommade *épispastique* jaune se compose de :

Cantharides grossièrement pulvérisées	120	gr.
Graisse de porc.	1,680	—
Cire jaune	240	—
Curcuma pulvérisé.	8	—
Huile volatile de citron. . .	8	—

Cette pommade *épispastique* est celle dont on se sert le plus communément pour le pansement des vésicatoires.

La pommade *épispastique* blanche se compose de :

Cantharides pulvérisées. . .	10	gr.
Axonge.	250	—
Cire blanche	40	—
Baume de nerval.	5	—

La pommade *épispastique* blanche convient pour les enfants et pour le pansement des vésicatoires enflammés outre mesure.

On donne le nom de papier *épispastique* à un sparadrap préparé en étendant sur du papier collé la masse emplastique à base *épispastique* (cantharides ou garou). Les papiers *épispastiques* se vendent en boîtes rectangulaires portant, suivant leur action, les numéros 1, 2, 3. Les papiers *épispastiques* les plus renommés sont ceux d'Albespeyres, d'Ancelin et de Vée.

ÉPISPERMATIQUE adj. (é-pi-spèr-ma-ti-ke — rad. *épisperme*). Bot. Qui a rapport, qui appartient à l'épisperme : *Tégument* ÉPISPERMATIQUE.

ÉPISPERME s. m. (é-pi-spèr-me — du gr. *epi*, sur; *sperma*, semence). Bot. Enveloppe ou tégument propre de la graine. ‖ Sac membraneux qui contient les spores, chez quelques algues. ‖ Syn. de CÉRAMIE, genre d'algues marines.

— **Encycl.** L'*épisperme* s'appelle vulgairement peau et quelquefois robe. Le haricot, la fève, l'amande, la noix en présentent des exemples familiers. On l'a comparé à l'enveloppe calcaire de l'œuf des oiseaux. Il se compose de deux membranes : l'une extérieure, plus épaisse, quelquefois dure et solide, le testa; l'autre intérieure, plus mince, le tegmen ou endoplèvre. La première est marquée d'une cicatrice plus ou moins distincte, de couleur plus claire, qui est le hile ou ombilic; c'est par cet organe que la graine était attachée au péricarpe; les vaisseaux nourriciers passent en un point appelé omphalode. Quelquefois ces vaisseaux, au lieu de percer directement l'*épisperme*, se glissent entre ses deux membranes, et y forment une ligne saillante, appelée raphé ou vasiducte; l'endroit par où ils sortent à l'intérieur est la chalaze. Ces diverses parties s'observent facilement sur la graine de l'oranger. On remarque encore, à toutes les distances possibles du hile, une très-petite ouverture dirigée vers le stigmate : c'est le microphyle, par où la matière fécondante arrive à l'ovule. En général, l'*épisperme* est simplement appliqué sur l'amande, de laquelle on le sépare facilement; mais quelquefois il y adhère fortement ou bien se soude avec le péricarpe; on ne peut alors l'enlever qu'en le raclant; ainsi, dans le blé, le maïs et les autres graminées, le fruit n'offre qu'une seule enveloppe (le son) qui réunit le péricarpe et l'*épisperme*. Il peut offrir des côtes, des arêtes, des plis, quelquefois des appendices en forme d'ailes membraneuses, comme dans les bignones, ou de longs poils soyeux, comme dans le cotonnier.

ÉPISPHÉRIE s. f. (é-pi-sfé-rî — du gr. *epi*, sur; *sphaira*, sphère). Anat. Ensemble des anfractuosités et des circonvolutions externes du cerveau.

ÉPISPORANGE s. m. (é-pi-spo-ran-je — du gr. *epi*, sur; *spora*, graine; *angeion*, vase). Tégument des corps reproducteurs des fougères.

ÉPISSER v. a. ou tr. (é-pi-sé — du germanique : hollandais *splitzen*, anglais *to splice*, haut allem. *splitzan*, irlandais *splita*, fendre). Mar. et Techn. Réunir un bout de cordage à un autre en entrelaçant les torons : ÉPISSER *le câble d'amarre.*

ÉPISSIÈRE s. f. (é-pi-siè-re). Manége. Filet dont on couvre un cheval pour le garantir contre les mouches.

ÉPISSOIR s. m. (é-pi-soir — rad. *épisser*). Mar. Espèce de poinçon avec lequel on ouvre le bout des cordages qu'on veut épisser.

— Pêche. Cheville en fer dont les emballeuses de poissons se servent pour écarter l'osier des paniers et y passer les ficelles destinées à lier l'emballage.

ÉPISSURE s. f. (é-pi-su-re — rad. *épisser*). Mar. et Techn. Réunion de deux bouts de cordage au moyen de l'entrelacement des torons. ‖ *Epissure simple*, Celle dans laquelle chacun des torons décommis de l'un des cordages passe successivement au-dessus et au-dessous de ceux de l'autre. ‖ *Epissure double*, Celle où les torons reviennent deux fois sur eux-mêmes. ‖ *Epissure carrée*, Celle dans laquelle la surface de jonction est carrée. ‖ *Epissure longue*, Celle qui est employée pour réunir, sans augmentation sensible d'épaisseur, les deux bouts d'un cordage destiné à passer dans une poulie. ‖ *Episssure à œillet*, Celle où chaque toron, revenu à son point de départ, forme une boucle. ‖ *Episssure en portière* ou *en queue de vache*, Forte et très-grosse épissure qu'on emploie pour raccommoder un hauban ou tout autre gros cordage.

ÉPISTAMINAL, ALE adj. (é-pi-sta-mi-nal, a-le — du gr. *epi*, sur; *stêmôn*, filet). Bot. Qui se développe sur les étamines.

ÉPISTAMINÉ, ÉE adj. (é-pi-sta-mi-né — du gr. *epi*, sur; *stêmôn*, filet). Bot. Se dit des fleurs et des plantes dont les étamines naissent sur le pistil : *Fleurs, plantes* ÉPISTAMINÉES.

ÉPISTAMINIE s. f. (é-pi-sta-mi-nî — du gr. *epi*, sur; *stêmôn*, filet). Bot. Classe de végétaux dicotylédones apétales, comprenant ceux dont les étamines sont épigynes.

ÉPISTAPHYLIN adj. m. (é-pi-sta-fi-lain — du gr. *epi*, sur; *staphulê*, luette). Anat. Se dit d'un des muscles de la luette.

— Substantiv. : *L'*ÉPISTAPHYLIN.

ÉPISTASE s. f. (é-pi-sta-ze — gr. *epistasis;* de *epi*, sur, et *istêmi*, je me trouve). Méd. Matière qui se trouve en suspension dans l'urine.

ÉPISTATE s. m. (é-pi-sta-te — gr. *epistatês;* de *epi*, sur, et *istêmi*, je me trouve). Antiq. gr. Nom donné par les Athéniens à des magistrats qui présidaient chacun une des décuries chargées de l'administration des tribus. ‖ Nom donné à des inspecteurs qui avaient des fonctions spéciales : ÉPISTATE *des eaux.* ÉPISTATE *des travaux publics.* ‖ Soldat de la phalange grecque qui occupait la dernière place du premier rang, comme nos serre-files.

— **Encycl.** Hist. A Athènes, on appelait *épistate* le président du sénat, formant le second conseil de la république, l'Aréopage étant le premier. Solon partagea le peuple athénien en quatre tribus, de chacune desquelles on choisissait tous les ans deux cents citoyens, qui étaient ensuite réduits à cent par une nouvelle élection, pour former un sénat ou conseil de quatre cents juges des tribus, divisés entre différents bureaux, selon les affaires qui leur étaient attribuées. Les cent surnuméraires sans fonctions déterminées de chaque tribu étaient destinés à remplacer ceux qui mouraient et ceux qui, par leur mauvaise conduite, méritaient d'être exclus.

Comme tant de juges assemblés dans un même lieu n'auraient pu remplir leurs fonctions sans quelque confusion, on les divisait par groupes de cinquante, autant de chambres qu'il y avait de tribus. Chacune de ces chambres était de service pendant trente-cinq ou trente-six jours, pour rendre la justice aux citoyens ou pour gouverner l'Etat; cet espace de temps était appelé *prytanée* ou *prytanie*.

Pour éviter toute idée de prééminence entre les tribus, qui devaient être égales, on abandonnait au sort le rang qu'elles devaient occuper dans les prytanées ou prytanies. Lorsque le jour d'entrer en fonction était venu pour la cinquantaine d'une tribu, elle se distribuait en cinq décuries, qui étaient successivement en exercice une semaine chacune. Les dix de semaine s'appelaient πρόεδροι, et celui que le sort avait mis à la tête de la décurie était l'*épistate* (ἐπιστάτης) ou le président. Quiconque avait été une fois *épistate* ne pouvait plus l'être de sa vie, parce que ce magistrat ayant eu à sa disposition et pour ainsi dire entre ses mains toutes les richesses de l'Etat, on craignait qu'en l'élevant une seconde fois à cette dignité, il ne fût tenté de satisfaire sa cupidité. C'étaient les *épistates* qui présidaient le sénat, et qui avaient droit de le convoquer toutes les fois qu'il en était besoin. V. SÉNAT.

ÉPISTATION s. f. (é-pi-sta-si-on — rad. *épister*). Pharm. Action d'épister, de réduire en pâte.

ÉPISTAXIS s. f. (é-pi-sta-ksiss — gr. *epistaxis;* de *epi*, sur, et *stazô*, je coule goutte à goutte). Pathol. Hémorragie nasale.

— **Encycl.** Pathol. L'*épistaxis*, vulgairement appelé *saignement de nez*, est une hémorragie de la membrane pituitaire qui tapisse les fosses nasales. Comme toutes les autres hémorragies, elle peut être idiopathique, c'est-à-dire indépendante de toute autre maladie déterminée, quels que soient d'ailleurs sa marche et ses symptômes, ou symptomatique, c'est-à-dire n'être qu'un phénomène secondaire, un symptôme d'une affection beaucoup plus importante.

C'est sans doute la plus fréquente de toutes les hémorragies; mais ordinairement elle n'a par elle-même aucune gravité. On cite cependant des exemples, rares, il est vrai, d'hémorragies nasales contre lesquelles il a fallu lutter énergiquement pour prévenir des accidents fâcheux.

On la rencontre souvent chez les enfants; mais elle se voit aussi chez les adultes et les vieillards. Tout le monde sait qu'une constitution robuste et un embonpoint habituel prédisposent à cette maladie, comme l'hérédité d'ailleurs et une déviation dans l'écoulement régulier du sang par les menstrues ou les hémorroïdes. Elle est due aussi quelquefois à une chaleur excessive, à un travail immodéré, physique ou intellectuel. Parmi les causes occasionnelles, on peut encore citer un effort exagéré, l'éternument, les coups, les chutes, etc.; mais nous ne saurions passer sous silence les lésions locales si nombreuses dont les narines peuvent être le siége, et surtout les altérations générales de l'organisme, que l'on rencontre si souvent dans les fièvres virulentes ou infectieuses, dans les maladies constitutionnelles et dans les cachexies.

L'*épistaxis*, sans parler des symptômes propres à l'affection dont elle dépend, symptômes auxquels elle s'ajoute elle-même, s'annonce par des phénomènes précurseurs, qui sont comme une espèce d'orage pendant lequel elle s'effectue : démangeaison dans les narines, augmentation de chaleur, sécheresse de la muqueuse, enchifrènement, pesanteur vers la racine du nez, éternuments fréquents, quelquefois sensation d'un corps étranger dans les fosses nasales, battements des artères temporales, congestion de la face, éclat des yeux, ouïe dure, bourdonnements ou sifflements d'oreilles, impossibilité de se livrer au travail, pesanteur de tête, céphalalgie, dureté du pouls, refroidissement des extrémités, etc., etc. Très-souvent, cependant, le saignement du nez survient sans aucune espèce de prodrome. L'écoulement sanguin se fait ordinairement par une seule narine, goutte à goutte, ou d'une manière continue, soit par l'ouverture antérieure des fosses nasales, soit par les ouvertures antérieures et postérieures à la fois, ou même, exceptionnellement, par les ouvertures postérieures seulement; le sang tombe alors dans l'arrière-gorge, d'où il est chassé par des efforts de toux et d'exspuition. Si l'hémorragie est artérielle ou active, le sang est rouge, chaud et très-coagulable; si elle est veineuse ou passive, ce liquide est bleuâtre et ne se coagule pas.

L'abondance de l'écoulement varie; elle se fait surtout remarquer dans l'hémorragie dite passive ou *épistaxis* symptomatique; mais, en général, la quantité n'excède pas 100 ou 200 grammes. Il peut arriver, même dans un écoulement considérable, que le sang cesse tout à coup de couler par la formation de caillots à l'ouverture des narines; mais si, par un moyen quelconque, ces caillots sont enlevés, l'hémorragie se reproduit. On voit quelquefois l'*épistaxis* se montrer chez certains sujets d'une façon périodique et à des intervalles plus ou moins éloignés; elle peut être mensuelle, quotidienne ou se montrer plusieurs fois dans les vingt-quatre heures, et durer chaque fois depuis quelques minutes jusqu'à plusieurs heures; mais, dans ce dernier cas, au lieu d'apporter du soulagement au malade et de produire d'heureux effets, elle amène des symptômes généraux très-alarmants, qui se manifestent surtout dans les cas d'*épistaxis* symptomatique; alors le corps pâlit et se couvre quelquefois d'une sueur froide; le malade éprouve des horripilations, les extrémités se refroidissent; il tombe dans une grande faiblesse et ne peut faire aucun mouvement. Enfin des lipothymies viennent quelquefois s'ajouter à ces symptômes, et il peut même arriver que le malade succombe, épuisé par des saignements de nez fréquemment répétés; ou bien, s'il ne meurt pas, il reste dans un état d'anémie fâcheux, à cause des circonstances morbides qui se produisent toujours. La terminaison est ordinairement fatale, parce que l'*épistaxis* s'accompagne de pétéchies à la surface du corps; il en est de même lorsqu'elle survient dans le cours d'une maladie grave.

A l'autopsie, on trouve alors la muqueuse pituitaire tuméfiée et injectée, quelquefois au point que les capillaires sont comme variqueux. La muqueuse peut être épaissie. D'autres fois, les fosses nasales et les sinus maxillaires sont remplis par des caillots sanguins en voie de résorption. Quand on ne trouve pas d'altérations dans les fosses nasales, il n'est pas rare de rencontrer sur le corps des ecchymoses plus ou moins profondes ou de simples pétéchies. Tous les téguments sont décolorés, les vaisseaux sont vides, le corps est dans un état exsangue, comme à la suite de toute grande hémorragie.

Le traitement de cette affection varie suivant sa nature; le plus souvent l'*épistaxis* peut être livrée à elle-même; mais lorsqu'elle se prolonge et qu'elle menace de devenir dangereuse, il faut la combattre et en prévenir le retour. On emploie pour cela les réfrigérants, soit sur le point même de l'hémorragie, soit sur un autre point du corps capable d'éprouver une sensation vive et subite, tel que le scrotum chez l'homme et la mamelle chez la femme; les injections astringentes et les bourdonnets imbibés de liquides styptiques sont aussi employés avec succès. Enfin, dans les cas les plus graves, on a recours au tamponnement des fosses nasales, mais seulement après que tous les autres moyens ont échoué.

Lorsque l'*épistaxis* se reproduit depuis longtemps et qu'elle est devenue comme constitutionnelle, il faut agir directement sur la muqueuse pour tâcher de la modifier au moyen de poudres astringentes ou cathérétiques; le tabac à priser a été essayé avec succès dans ces cas.

Si, comme cela se voit souvent chez les jeunes sujets, l'*épistaxis* venait, par sa fréquence et ses récidives, à altérer la constitution de l'individu, l'usage de la poudre de quinquina, prise aux repas pendant plusieurs jours de suite, serait un excellent moyen pour prévenir la débilitation générale.

— Art vétér. Le cheval est, de tous les animaux, celui qui est le plus sujet à l'*épistaxis;* il l'éprouve même spontanément quelquefois, ainsi que le mouton; mais cette hémorragie est rare chez le bœuf. L'animal qui en est atteint ne semble pas souffrir; il a la tête lourde, la porte basse et semble inquiet; les yeux s'injectent, les artères de la tête battent avec plus de force et plus de fréquence, le sang coule plus ou moins abondamment de quelques parties de la muqueuse du nez seulement, rarement des deux naseaux à la fois; le flux sanguin n'a lieu que lentement, goutte à goutte, et le sang qui sort est plus ou moins foncé en couleur, sans être écumeux, ce qui le distingue de celui qui coule dans l'hémoptysie. Le cheval s'ébroue souvent; pendant le mouvement, il jette des caillots de sang assez gros, et l'hémorragie, qui paraissait s'arrêter, se trouve augmentée. Toutes les fonctions, d'ailleurs, s'exécutent comme à l'ordinaire. Quelquefois il se forme, dans les cavités nasales, des caillots considérables capables d'obstruer les narines. Le point essentiel est de ne pas confondre l'affection avec l'hémoptysie. Si l'animal succombe et qu'on ouvre les cavités nasales, on y trouve une quantité plus ou moins grande de caillots de sang. Quelquefois on trouve des ulcérations et des engorgements à la muqueuse nasale, qui est d'un rouge foncé, hors le cas où l'*épistaxis* résulte d'ulcérations chroniques, comme dans la morve ancienne. Dans tous les cas, cette hémorragie est souvent dangereuse, soit par elle-même, soit par la maladie qui y donne lieu, soit par la difficulté de la faire cesser quand elle ne s'arrête pas d'elle-même.

L'*épistaxis* est rarement spontanée, surtout chez les solipèdes et chez le mouton; les animaux de l'espèce bovine qui sont longtemps exposés à l'ardeur du soleil, et ceux qui font de violents exercices au milieu des chaleurs de l'été, en sont quelquefois atteints. Elle est encore occasionnée par des harnais trop serrés dans la région du cou, par la pléthore, par des coups ou des chutes sur le chanfrein, le nez ou la tête, ou par des substances âcres, irritantes ou caustiques, introduites dans les naseaux. Trop souvent le bouvier donne des coups sur le nez de ses bœufs pour les faire arrêter ou reculer, ou un charretier brutal frappe violemment sur la tête des chevaux avec le manche du fouet. Ces coups peuvent déterminer des hémorragies nasales dans lesquelles le sang coule plus ou moins abondamment, proportionnellement à la violence du coup donné, et quelquefois de telle sorte que l'on peut craindre la perte de l'animal. Les animaux, le cheval surtout, en buvant des eaux bourbeuses de certains marais, peuvent y trouver des sangsues, qui s'attachent aux naseaux lorsque l'animal trempe le nez pour boire; c'est même ce que l'on peut soupçonner lorsque l'*épistaxis* arrive peu après qu'on a abreuvé le cheval dans de telles eaux.

Pour le traitement de l'*épistaxis* qui n'est qu'un phénomène d'une autre maladie, c'est aux affections auxquelles cette hémorragie se rapporte qu'il faut se reporter (v. MORVE, PHTHISIE PULMONAIRE). En toute autre circonstance, si l'écoulement sanguin est peu considérable et se fait goutte à goutte, il s'arrête ordinairement de lui-même, et il suffit de prescrire le repos, une nourriture médiocre, une température modérée, des applications de neige ou de glace sur le chanfrein, des douches, etc. Si le sujet est sanguin et pléthorique et que l'hémorragie nasale résiste et s'accompagne de phénomènes congestifs, il faut pratiquer une large saignée. Lorsque tous ces moyens sont insuffisants et qu'il faut arrêter l'hémorragie, on a recours au tamponnement des fosses nasales. Pour cela, on se sert d'un morceau de vieux linge cousu en forme de sac, dans lequel on fait entrer des étoupes, et qu'on introduit ainsi dans la narine affectée, avec l'attention, pour empêcher ce tampon de sortir, d'envelopper la tête de l'animal et de tenir des bandages matelassés sur le chanfrein. Ce moyen n'est appliquable que lorsque l'*épistaxis* n'a lieu que d'un côté; car, si on l'appliquait aux deux naseaux à la fois, la respiration serait empêchée, à moins qu'au préalable on ne pratique la trachéotomie. Quand l'*épistaxis* est occasionnée par une violence mécanique quelconque exercée sur le devant de la tête, il faut laisser écouler le sang, qui remédie tout naturellement à la lésion occasionnée par l'accident. Ce n'est que quand l'évacuation sanguine est trop abondante et trop prolongée, qu'elle menace la vie de l'animal, qu'il est permis de chercher à l'arrêter. Lorsque l'*épistaxis* reconnaît pour cause le contact immédiat de quelque substance âcre, irritante ou caustique sur la muqueuse du nez, il faut faire des injections mucilagineuses édulcorées avec du miel. Enfin, si l'on a lieu de craindre que des sangsues soient attachées à la pituitaire, pour leur faire lâcher prise, les faire promptement sortir et mettre fin à l'écoulement du sang, il n'y a qu'à injecter dans les cavités nasales de l'eau fortement salée, ou y diriger de la vapeur de soufre, si l'animal peut la supporter.

ÉPISTÉ, ÉE (é-pi-sté) part. passé du v. Epister : *Faites passer à travers un tamis la substance* ÉPISTÉE.

ÉPISTÉMON s. m. (é-pi-sté-mon — du gr. *epi*, sur; *stêmôn*, filament). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des légumineuses, tribu des lotées, qui croît au Cap de Bonne-Espérance.

ÉPISTÉNIE s. m. (é-pi-sté-nî — du gr. *epi*, sur; *stenos*, étroit). Entom. Genre d'insectes hyménoptères, famille des chalcidiens, parasite d'un grand nombre d'insectes et de larves.

ÉPISTÈPHE s. m. (é-pi-stè-fe — du gr. *epi*, sur; *stephos*, couronne) Bot. Genre de plantes, de la famille des orchidées, tribu des aréthusées, comprenant cinq ou six espèces, qui croissent dans l'Amérique du Sud.

ÉPISTER v. a. ou tr. (é-pi-sté — du lat. *e*, préf., et *pistare*, piler). Pharm. Réduire en pâte dans un mortier, par un mouvement oblique du pilon. ‖ Ecraser les sirops mous dans un mortier, pour en détruire la cohésion.

ÉPISTERNAL, ALE adj. (é-pi-stèr-nal, a-le — du gr. *epi*, sur, et de *sternum*). Anat. Qui est sur le sternum.

— s. m. Entom. Pièce du thorax des insectes hexapodes.

ÉPISTILBITE s. f. (é-pi-stil-bi-te — du gr. *epi*, sur, et de *stilbite*). Minér. Silicate hydraté naturel d'alumine et de chaux, ainsi appelé parce qu'on le trouve sur la stilbite.

— **Encycl.** L'*épistilbite* est une substance blanche et demi-transparente, que G. Rose a séparée de la desmine ou stilbite proprement dite, avec laquelle on l'avait confondue jusqu'alors, pour en faire une espèce à part du petit groupe des stilbites. Toutefois, malgré l'autorité de ce savant, la plupart des autres minéralogistes, considérant que l'*épistilbite* ne diffère réellement de la heulandite ou stilbite feuilletée que par des modifications dans les caractères extérieurs, paraissent assez disposés à la regarder, jusqu'à plus ample informé, comme une simple variété altérée de cette dernière. L'*épistilbite* se rencontre en Islande et aux îles Féroë. Elle se présente en cristaux ayant pour forme primitive un prisme droit rhombique de 135° 10′; ces cristaux sont implantés en petites houppes sur la desmine et la heulandite.

Epistolæ obscurorum virorum (*Lettres d'hommes obscurs*, Erfurt, 1516, in-4°). Ce livre fort curieux, et qui fit dans son temps un bruit immense, fut composé par les humanistes alors rangés autour de Mucien, et parut sous le voile de l'anonyme. On est arrivé cependant à en déterminer les principaux auteurs, parmi lesquels Crotus eut la plus grande part; après lui, Ulrich de Hutten y collabora avec zèle, y apporta la vivacité d'un esprit jeune et audacieux, et en dirigea et surveilla l'impression. Petrejus et Tobau-Hesse ont aussi donné quelques lettres.

Sous la forme épistolaire, cet ouvrage nous présente une satire vivante des scolastiques d'Allemagne et surtout des dominicains de Cologne. Il est écrit dans le latin de cuisine ou d'Eglise que parlaient et écrivaient alors les théologiens germaniques et les moines, qui prétendaient accaparer l'enseignement. Il est impossible de peindre avec plus de vérité les discussions futiles et la vie désordonnée du clergé de cette époque. On sait, en effet, que si la Réforme eut en Allemagne un succès si complet, c'est beaucoup plus à cause de l'immoralité des couvents que par suite des différences de dogme. Les prêtres étaient descendus au dernier degré d'ignorance et d'inconduite, et dans le peuple les plaintes étaient unanimes. Cependant, au moment où furent publiées ces lettres, personne ne se doutait du profond bouleversement religieux qui se préparait : elles sont donc écrites sans tendance dogmatique; il ne s'agissait encore que de questions littéraires et scientifiques. Les scolastiques appelaient dédaigneusement leurs adversaires *poëtes*, et ceux-ci, à leur tour, leur donnaient le nom d'obscurantins ou hommes obscurs (*obscuri viri*). Toutefois, nous devons faire observer que les commentateurs ne s'accordent pas, pour le cas présent, sur la véritable signification du mot *obscurorum;* quelques-uns prétendent que les auteurs de ces lettres fameuses ont cherché un jeu de mots, et qu'il faudrait traduire ainsi le titre : *Lettres des hommes noirs;* ce qui pourrait bien être, car Ulrich de Hutten et ses associés avaient assez de malice irrévérencieuse pour cela. Quoi qu'il en soit, c'était surtout Reuchlin qui excitait la colère des dominicains en soutenant qu'il fallait étudier le grec et l'hébreu pour bien comprendre la Bible.

Les humanistes cherchèrent donc, dans leurs *Lettres*, à reproduire aussi fidèlement que possible l'esprit de leurs adversaires. Dans la première, après un copieux repas largement arrosé, ils les font discuter fort sérieusement sur la grave question de savoir s'il faut dire *magister nostrandus* ou *noster magistrandus*. Dans la seconde, les obscurantins se demandent si c'est un péché grave de tirer son chapeau à un juif. Des anecdotes piquantes et même assez hasardées épicent le récit. Ici c'est un magister en théologie qui raconte au révérend Ortuinus la bonne farce qu'il a jouée à un prédicateur de ses ennemis. Ledit prédicateur étant en bonne fortune, l'auteur de la lettre et ses amis vont enfoncer la porte, et le pauvre sire de sauter par la fenêtre, oubliant ses vêtements sacerdotaux : *Et socii exterius projecerunt eum in merdam et aquam.* Ailleurs, c'est un chantre et organiste, moine d'ailleurs, qui, entre chaque mélodie, quitte le chœur et s'en va dans sa cellule jaser très-intimement avec une protectrice de l'ordre, laquelle lui enlève son froc sous prétexte qu'on ne la payait pas. Il va porter plainte au magistrat de la ville, qui le renvoie au couvent avec une verte semonce sur son immoralité, et rend une ordonnance défendant aux frères de se promener dans les rues. De là grand scandale dans la communauté et dans toute l'Eglise. Comment! les laïques interviendraient dans les affaires religieuses! mais c'est la perte du christianisme! Le personnage le plus maltraité dans l'opuscule est toutefois maître Pfefferkornius (traduisez *grain de poivre*), juif converti. Les humanistes paraissent lui en vouloir plus qu'à tous les dominicains; il avait écrit un pamphlet contre Reuchlin, intitulé le *Tocsin*. « C'est un bon et zélé catholique, je le sais par expérience, car il se confesse beaucoup aux prédicateurs ainsi que sa femme; il aime à entendre la messe, et quand le prêtre élève l'Eucharistie, il la regarde avec dévotion et ne regarde point la terre, comme le lui reprochent les envieux, si ce n'est lorsqu'il crache. Mais s'il crache, c'est qu'il a beaucoup de glaires et qu'il prend chaque matin une médecine pectorale. Croyez-vous donc que les révérends et les bourgmestres de Cologne soient fous? S'il n'était pas bon catholique, l'auraient-ils nommé au grand hôpital, l'auraient-ils fait mesureur du sel? » C'est à propos de ce même personnage qu'on soulève la grave question de savoir si les juifs, en devenant chrétiens, regagnent ce qu'ils ont perdu par la circoncision. « Les théologiens prétendent que oui, parce que, au dernier jugement, comme les hommes comparaîtront en déshabillé, on pourrait les prendre pour des juifs et leur faire injure; mais les poëtes (humanistes) opposent le vers où Plaute dit qu'on ne peut pas refaire ce qui est défait, alléguant en outre que, au dernier jugement, les chrétiens *qui perdiderunt propter suam luxuriam partem unam a suo membro, ut sæpe accidit in secularibus et spiritualibus personis*, pourraient aussi être pris pour des juifs. Le seul moyen de trancher la question serait de consulter madame Pfefferkorn « car, maître Ortuinus, vous êtes son confesseur, et vous pouvez l'y forcer en la menaçant *sub pœna sanctæ obedientiæ.* »

On peut dire que les scandales effrayants qui se produisaient à cette époque dans les couvents allemands, plus encore que dans tout le reste de l'Europe, l'effronterie avec laquelle ecclésiastiques et moines, haut et bas clergé, bravaient l'honnêteté dans les mots et dans les mœurs, justifient assez les expressions employées par les *Epistolæ*. A la même époque, en France, Rabelais dépassait de beaucoup en hardiesse les humanistes allemands. Comme eux, il frondait les docteurs de Sorbonne; comme eux, il se moquait du latin d'*escholier* et d'Eglise, des discussions futiles et légères des théologiens. Le discours de Jean des Entommeures sur les cloches de Notre-Dame offre une analogie frappante avec maint passage des lettres qui nous occupent. L'œuvre de maître Rabelais est plus variée, plus spirituelle; écrite en langue française, elle eut une grande influence sur la formation de notre littérature nationale. Les *Epistolæ obscurorum virorum*, tout entières en latin, s'adressaient à un public d'un autre ordre. Elles furent lues avec avidité par le clergé, par les hautes classes de la société, et produisirent un effet immédiat. Les dominicains en furent réduits au silence; le pape lui-même refusa de prendre leur défense. Malgré les préavis de la Sorbonne et des théologiens d'Erfurt, en dépit des intrigues nouées à Rome par les obscurantins, le saint-père, alors encore sous l'influence de la Renaissance italienne, décida que la dispute était terminée, défendit de la reprendre et condamna les dominicains aux frais du procès d'hérésie qu'ils avaient intenté à Reuchlin. Le moyen de prendre la défense de gens qui, dans leurs propres lettres et dans leurs livres, trahissaient l'ignorance la plus crasse des questions dont ils parlaient et de la langue dans laquelle ils prétendaient écrire?

Onze ans plus tard, alors que la Réformation avait déjà commencé, quelques savants voulurent reprendre les *Lettres d'hommes obscurs*. Ils composèrent un second volume (*Alterum volumen epistolarum obscurorum virorum ad M. Ortuinum Gratium*), ne contenant que jeux et plaisanteries contre des ignorants impudents, détracteurs de la réputation des honnêtes gens et contaminateurs des saintes doctrines. Il n'y règne pas moins d'esprit que dans la première partie, mais les tendances doctrinales s'y font déjà beaucoup plus sentir. Les attaques contre l'infaillibilité du pape et contre l'Eglise catholique sont très-fréquentes. On sent l'effet de la hardiesse de Luther; le réformateur avait déjà brûlé la bulle du souverain pontife. Le fameux Pfefferkorn y est encore pris à partie; on assure qu'il n'est qu'un prête-nom dont se servaient les scolastiques. La question du gras et du maigre y est assez plaisamment traitée, à propos d'un magister à qui un hôtelier sert un œuf si avancé qu'en l'ouvrant il en sort un poulet; or, comme c'était un vendredi, le magister croit avoir commis un péché mortel en mangeant le poulet. Il demande donc conseil à Ortuinus et, par la même occasion, lui fait savoir que le procès contre Reuchlin sera peut-être gagné, car *magister noster Jacobus de Hochstrato acquisivit mille florenos ex Banco*. Dans quelques éditions, on trouve aussi un curieux dialogue où figurent, comme interlocuteurs, Erasme, Reuchlin, Ortuinus et tous les théologiens de Cologne. Les deux premiers y assistent d'abord en curieux, et Reuchlin appelle Erasme pour écouter des choses qui l'amuseront beaucoup et le feront « crever de rire. » Erasme écoute d'abord paisiblement; mais quand il entend dire : « Permettrons-nous que ce latinisateur de Reuchlin *se trufaret de nostra theologia?* » alors il éclate et interrompt le dialogue. Son ami lui propose ensuite de le présenter à ces messieurs à la prochaine dispute; ce qui a lieu, en effet. Erasme se fait bien expliquer les titres qu'il faut leur donner en parlant, et Reuchlin lui recommande surtout de ne pas oublier le *magister noster*, seule chose à laquelle on reconnaisse un vrai savant. Naturellement, le colloque s'échauffe et les dominicains répondent aux arguments de leurs contradicteurs par des injures.

Les *Epistolæ* furent interdites par le pape en 1517, condamnation qui donna à leur popularité une impulsion plus vive encore. Cet ouvrage a été fréquemment réimprimé. Les meilleures éditions sont celles de Francfort (1643); Londres (sans date); édition nouvelle par Rotermund (Hambourg, 1827); une autre par Münch (Leipzig, 1827); dernière édition par G. Bœcking (Leipzig, 1859). Cette dernière édition comprend un troisième volume, publié en 1689. La forme satirique des *Epistolæ* a été plusieurs fois imitée par des auteurs modernes. L'une de ces imitations a pour titre *Epistolæ novæ obscurorum virorum* (*Lettres nouvelles d'hommes obscurs*), publiées par le professeur Schwetschke, à Halle (1849); c'est une satire contre le parlement allemand.

Consulter aussi les ouvrages récents du Dr Strauss sur *Ulrich de Hutten*, et de M. Kampschulte sur l'*Histoire de l'université d'Erfurt*.

ÉPISTOLAIRE adj. (é-pi-sto-lè-re — du lat. *epistola*, lettre, épître). Qui a rapport, qui convient à la correspondance par lettres, à la manière d'écrire des lettres : *Commerce* ÉPISTOLAIRE. *Style* ÉPISTOLAIRE. *Genre* ÉPISTOLAIRE. *En général, chez nous, ce sont les femmes qui tiennent le sceptre dans le genre* ÉPISTOLAIRE. (Chamfort.) *Dans le roman, l'adoption du style* ÉPISTOLAIRE *est la plus puissante et, pour ainsi dire, la plus vraie des illusions.* (Villem.) *Le véritable style* ÉPISTOLAIRE *consiste à écrire absolument comme si l'on parlait.* (Boitard.) *Le genre* ÉPISTOLAIRE *tient plus de la nature que de l'art.* (V. Hugo.)

— Paléogr. Se dit du papier royal dont les anciens se servaient pour écrire des lettres : *Papier* ÉPISTOLAIRE. ‖ Se dit de l'écriture égyptienne appelée plus ordinairement DÉMOTIQUE.

— s. m. Auteur qui a cultivé le genre épistolaire : *Mme de Sévigné et Voltaire sont nos meilleurs* ÉPISTOLAIRES. *Rousseau est aussi dans son genre un grand* ÉPISTOLAIRE. (Ste-Beuve.) *Le maréchal Saint-Arnaud est le premier des* ÉPISTOLAIRES *de bivouac.* (Ste-Beuve.)

— **Encycl.** Le genre *épistolaire* comprend les lettres missives et les ouvrages de toute nature composés sous forme de lettres.

La lettre missive est une conversation écrite, dans laquelle on raconte les événements de la vie ou des faits intéressant la société, la littérature, l'art, la politique, etc. Il en est qui ont pour but de consoler, de complimenter, de remercier, d'épancher des douleurs, de faire entendre des plaintes, des reproches, des conseils. D'autres ne sont que des formules de politesse ou des entretiens d'affaires. On doit dans toutes rechercher la clarté, la netteté, éviter avec soin les expressions amphibologiques, qui naissent si facilement sous la plume lorsqu'on ne la surveille pas. Il faut écrire d'un style naturel, dans le ton de la conversation, en s'appliquant à ne rien admettre d'incorrect et sans négliger les tours heureux, pourvu que la recherche ne se montre jamais. On mettra naturellement plus d'abandon dans une lettre familière et affectueuse, plus de réserve dans une lettre à un supérieur ou sur une question d'affaires.

L'antiquité latine nous a légué deux recueils de lettres, celles de Cicéron et celles de Pline le Jeune. Les premières, naturelles, aisées et d'une grande variété, nous dévoilent le caractère de Cicéron et, en même temps, nous introduisent dans l'intimité des personnages contemporains, nous donnent une foule de détails sur les mœurs publiques et privées. Les secondes, écrites en vue des lecteurs et corrigées avec soin, présentent, dans un style travaillé avec art, de fines peintures, de gracieuses descriptions.

En France, le genre *épistolaire* a été en honneur comme la conversation, dont il est le brillant reflet. Les lettres de Balzac et celles de Voiture, écrites les unes et les autres pour le public, contribuèrent aux progrès de la prose française et s'attirèrent ainsi les louanges des écrivains de la même époque; mais ces auteurs n'ont pas moins mérité l'oubli dans lequel ils sont tombés : le premier, par ses exagérations, ses longueurs et ses hyperboles; le second, par la recherche incessante du joli, de l'ingénieux, des pointes et des jeux de mots. Quelle distance d'eux à Mme de Sévigné, qui pourtant estimait fort Voiture et disait de lui : « Tant pis pour ceux qui ne l'entendent pas! » Pour être spirituelle, aimable, profonde, entraînante, elle n'a pas besoin de vouloir et de calculer : il lui suffit pour cela de se livrer à ses facultés et d'être elle-même. Son style négligé, naïf, expressif, plein de saillies, pittoresque, hardi, varié, prend tous les tons, et, sans cesser d'être familier, présente tous les genres d'éloquence. On sent chez elle, à chaque page, un esprit fin, délicat, pénétrant, enjoué; une raison droite et sûre; une imagination active, féconde, qui s'intéresse à tout, qui reproduit tous les objets avec une vérité et une vivacité singulières; une sensibilité vive et douce, qui s'épanche aisément et dont toutes les émotions se communiquent. Il ne faut pas prendre, comme on le fait souvent, la naïveté de Mme de Sévigné pour l'instinct aveugle d'un talent qui s'ignore : elle avait appris de bonne heure les choses de l'esprit; elle avait, dès sa jeunesse, reçu des éloges pour son talent à bien dire; elle savait l'admiration dont ses lettres étaient l'objet. Il est impossible, quoiqu'elle les écrivît au courant de la plume, qu'elle n'excitât pas, pour amuser sa fille et ses amis ou pour mériter des louanges, la verve, la finesse, l'enjouement naturels de son esprit; il est impossible qu'elle ne fût pas artiste, mais artiste de premier mouvement.

A la suite de Mme de Sévigné, se placent d'autres femmes du XVIIe siècle : Mme de La Fayette, Mme de Maintenon, la princesse des Ursins; puis des femmes du XVIIIe siècle : Mme de Tencin, Mme du Châtelet, Mme du Deffant, Mlle de Lespinasse. C'est tout à côté de Mme de Sévigné qu'il faut ranger Mme de La Fayette; avec moins d'imagination dans le style et de génie de détail, elle a une invention poétique et romanesque pleine de

tendresse, et une légèreté, une justesse d'expression que M. Sainte-Beuve déclare incomparable. Mme de Maintenon a l'esprit juste, la parole agréable et parfaite, mais dans un cercle tracé et dont elle ne sort pas. Sa correspondance est le reflet de sa conduite dans la société, où, après s'être fait un cercle, elle s'enferme et se resserre le plus qu'elle peut, redoutant les nouvelles connaissances, affectant de paraître moins qu'elle n'est et aimant à laisser deviner plus qu'elle ne montre, se faisant petite et modeste, allant jusqu'à dire qu'elle ignore comment il faut traiter avec les grands. Mme des Ursins, au contraire, se met en avant volontiers et s'engage de toute sa personne. Elle veut être et paraître à la fois. Elle a l'esprit vif et brillant, en même temps sérieux, positif, un peu sec au fond, mais ouvert, délibéré et hardi. Son ton est viril. On la voit émettre des idées politiques et des idées sur la guerre; elle raisonne sur les dangers que l'on peut craindre, sur des plans de défense à suivre, sur le choix des généraux, et, tout en s'excusant, elle pousse à l'exécution de ses idées. Mme de Tencin se rattache par le style au XVIIe siècle. Son talent a été ainsi apprécié par M. Villemain : « C'est l'élégance et l'imagination sensible de Mme de La Fayette, mais quelque chose de moins réservé, de moins sage. » Mme du Châtelet, avec son esprit pénétrant, judicieux, investigateur, tourné surtout aux sciences, n'était point propre à ce genre de lettres où l'on montre de l'esprit, où l'on dit des riens avec finesse; elle avait le mot propre, la précision, la justesse. Pascal et Nicole eussent été ses modèles plutôt que Mme de Sévigné. Toutefois, la fermeté sévère de son esprit ne la rendait pas inaccessible aux choses du sentiment, et ses lettres à d'Argenson témoignent d'une tendresse profonde, passionnée pour Voltaire. Mme du Deffant, selon Sainte-Beuve, est, avec Voltaire, dans la prose, le classique le plus pur du XVIIIe siècle. Elle représente surtout ce siècle avant Jean-Jacques Rousseau, avant l'exaltation romanesque. Moins égoïste qu'on ne le croit généralement, cette moraliste à l'esprit satirique, cette femme qui n'avait jamais aimé d'amour, qui n'avait eu que des caprices et point de roman, qui, en fait d'amitiés, n'en comptait que trois jusqu'alors sérieuses dans sa vie, devenue vieille et aveugle, s'éprit tout d'un coup d'une sollicitude tendre, active, passionnée, d'une sorte de tendresse maternelle qui, n'ayant jamais eu d'objet, s'éveillait, sans savoir son vrai nom, pour l'esprit vif, hardi et délicat d'Horace Walpole. Toute sa correspondance avec cet homme distingué est un chef-d'œuvre. A côté de Mme du Deffant, plaçons Mlle de Lespinasse, dont l'imagination romanesque contraste si vivement avec elle. Ses lettres, toutes pleines d'amour, de sentiments exaltés, ont un langage passionné, une éloquence brûlante, dont on est moins étonné que charmé et enivré.

Le genre *épistolaire*, on le voit, a été en France cultivé par les femmes avec un rare succès et une grande variété. Quelques hommes aussi y ont excellé. Au premier rang, nous devons placer Voltaire, dont la correspondance si étendue suffirait à justifier l'éloge que Gœthe a fait de ce grand écrivain et qu'il a résumée dans ces mots : « Génie, imagination, profondeur, étendue, raison, goût, philosophie, élévation, originalité, naturel, esprit et bel esprit et bon esprit, variété, justesse, finesse, chaleur, charme, grâce, force, instruction, vivacité, correction, clarté, élégance, éloquence, gaieté, moquerie, pathétique et vérité. » Citons ensuite Fontenelle, avec sa nature calme, son esprit fin et délicat, ses aperçus ingénieux, ses expressions et ses tours si bien appropriés aux finesses de son esprit, bien qu'ils ne soient pas toujours irréprochables au jugement d'un goût sévère; Joubert, qui a dit : « Le vrai caractère du style *épistolaire* est l'enjouement et l'urbanité, » et qui a suivi lui-même ce précepte; Mirabeau, dont les *Lettres à Sophie* respirent toutes les ardeurs de la passion et brûlent le papier; Joseph de Maistre, dont la correspondance est d'un si grand prix. « L'homme supérieur, dit M. Sainte-Beuve, et, de plus, l'homme excellent, sincère, amical, père de famille, s'y montre à chaque page dans toute la vivacité du naturel, dans tout le piquant de l'humeur, et, si l'on peut dire, dans toute la gaieté et la cordialité du génie. C'est le meilleur commentaire et le plus utile correctif que pouvaient recevoir les autres écrits si distingués, mais un peu altiers, du comte de Maistre. On apprend, de plus, à révérer et à goûter celui qui nous a tant de fois surpris, provoqués et peut-être mis en colère. »

Parmi les hommes qui ont dirigé les affaires religieuses ou politiques, il en est dont les lettres sont remarquables au point de vue du fond et de la forme. Nous prendrons pour exemples Calvin, Henri IV et Napoléon Ier. Calvin entretenait une active correspondance avec tous les dissidents de l'Europe; ses lettres réunies ne remplirainent pas moins de trente volumes. Faible de corps, en proie aux maladies les plus cruelles, il en a dicté le plus grand nombre dans son lit, aux prises avec la douleur. Cet état presque constant de souffrance n'enlevait rien à l'activité de son esprit, ne détournait pas un moment son ambition du but qu'il poursuivait; mais il en résultait dans son caractère plus de violence, plus d'emportement, plus d'amertume. Tout cela se marque nettement dans sa correspondance. On y reconnaît aussi cette bonne langue qu'il avait purifiée, aux sources latines, des expressions surannées, des obscurités du moyen âge, et qui, sous sa volonté impérieuse, courait droit au but. Henri IV, dans ses lettres à la belle Corisandre, à Gabrielle d'Estrées et à divers personnages, se montre avec son entière liberté de ton, son esprit naturel, plein de saillies et souvent d'un grand charme. Sans savoir le métier des lettres, il trouve le mot, la note, la couleur justes. Rapide et vrai jusqu'à la naïveté, il a le trait, le relief, l'image, l'imprévu, la gaieté. Il rencontre aussi des accents d'une sensibilité sincère, qui touchent en même temps qu'ils étonnent par le pittoresque de l'expression. Ainsi, dans sa lettre à M. de Batz, son bon serviteur : « Monsieur de Batz, je suis bien marri que vous ne soyez encore rétabli de votre blessure de l'outras, laquelle me fait véritablement plaie au cœur.... » ce trait rappelle le mot de Mme de Sévigné à sa fille : « J'ai mal à votre poitrine; » et, comme l'ont remarqué de bons critiques, l'expression de Henri IV est la plus naturelle. Napoléon Ier a laissé une correspondance considérable, dont la publication, entreprise sur l'ordre de l'empereur Napoléon III, a été commencée en 1858. On y voit d'un bout à l'autre le maître qui ordonne et qui attend de tous une obéissance passive. Sa phrase est précise, brève, despotique, sans être jamais corrigée par quelque précaution, quelque tour délicat, quelque expression souriante. Rigide et froide comme une armure d'acier, elle lance parfois de brusques éclairs qui s'éteignent bientôt dans le sérieux et dans quelque chose de sombre enveloppant l'homme tout entier. Le style, du reste, a la grandeur qui se retrouve dans ses autres écrits et dans ses actes; il a aussi des passages d'une éloquence vibrante, absolue et dominatrice.

On rattache, nous l'avons dit, au genre *épistolaire* les ouvrages écrits sous forme de lettres. Ces ouvrages sont nombreux. Nous citerons les *Provinciales* de Pascal, connues aussi sous le nom de *Lettres provinciales* ou de *Petites lettres*, et dont le véritable titre est : *Lettres de Louis de Montalte à un Provincial de ses amis et aux RR. PP. jésuites sur la morale et la politique de ces Pères*; les *Lettres spirituelles* de Fénelon et la *Lettre* du même *sur les occupations de l'Académie française*; les *Lettres* de Junius; les *Lettres* de Jean-Jacques Rousseau *sur la musique française, sur les spectacles*, et, du même, les *Lettres écrites de la montagne*; les *Lettres persanes* de Montesquieu; les *Lettres* de Paul-Louis Courier *à M. Renouard, à MM. de l'Académie des inscriptions*, etc. Il y a aussi des ouvrages écrits sous forme de lettres, sans en porter le titre, comme la *Nouvelle Héloïse*, *Clarisse Harlowe* et une foule d'autres romans.

ÉPISTOLE s. f. (é-pi-sto-le — lat. *epistola*, même sens). Lettre, épître. ‖ Vieux mot.

ÉPISTOLETTE s. f. (é-pi-sto-lè-te — diminu. d'*épistole*). Petite lettre, petite épître. ‖ Vieux mot.

ÉPISTOLIER, IÈRE s. (é-pi-sto-lié, iè-re — du lat. *epistola*, lettre). Personne qui écrit beaucoup de lettres ou qui excelle dans l'art de les écrire : *Ménage inventa un mot en l'honneur de Balzac : il l'appelait le grand* ÉPISTOLIER *de France. Vous ne serez pas fâché de savoir particulièrement que le grand* ÉPISTOLIER *de France a jugé en votre faveur que vous écrivez mieux des lettres qu'homme du monde.* (J.-L. de Balz.) *L'art, se joignant en elle au génie, en a fait l'incomparable* ÉPISTOLIÈRE *qui a laissé à mille lieues derrière elle Balzac et Voiture, et que Voltaire lui-même n'a point surpassée.* (V. Cousin.) *Gui Patin fut toute sa vie le plus grand* ÉPISTOLIER *de France.* (Ste-Beuve.)

— s. m. Anc. liturg. Clerc qui chante l'épître à la messe. ‖ Livre qui contient les épîtres qu'on chante à la messe.

— A signifié Secrétaire et Courrier, homme qui porte les lettres.

ÉPISTOLIOPHORE s. m. (é-pi-sto-li-o-fo-re — gr. *epistoliophoros*; de *epi*, sur; *epistolion*, petite lettre; *phoros*, qui porte). Antiq. gr. Commandant en second d'une flotte.

ÉPISTOLOGRAPHE s. m. (é-pi-sto-lo-gra-fe — gr. *epistolographos*; de *epistolé*, lettre, et *graphô*, j'écris). Littér. Ecrivain dont on a des recueils de lettres : *Pline le Jeune est un des plus célèbres* ÉPISTOLOGRAPHES.

— Hist. Officier grec, secrétaire des rois Lagides, chargé à la fois de la direction des établissements littéraires d'Alexandrie et de l'administration des cultes dans toute l'Egypte.

ÉPISTOLOGRAPHIE s. f. (é-pi-sto-lo-gra-fi — du gr. *epistolé*, lettre; *graphô*, j'écris). Littér. Art d'écrire des lettres.

— Philol. Art de tracer l'écriture égyptienne vulgaire appelée *écriture démotique : On enseignait d'abord au néophyte l'*ÉPISTOLOGRAPHIE *ou la forme et la valeur des caractères ordinaires.* (Didier.)

ÉPISTOLOGRAPHIQUE adj. (é-pi-sto-lo-gra-fi-ke — rad. *épistolographie*). Littér. Qui a rapport à l'épistolographie ou art d'écrire des lettres.

— Philol. *Ecriture épistolographique*, Se dit quelquefois pour ÉCRITURE DÉMOTIQUE.

ÉPISTOME s. m. (é-pi-sto-me — du gr. *epi*, sur; *stoma*, bouche). Zool. Syn. de CHAPERON et d'OPERCULE.

ÉPISTOMIUM s. m. (é-pi-sto-mi-omm — mot lat. formé du gr. *epi*, sur, et *stoma*, bouche). Archéol. Clef de robinet.

ÉPISTOMONADE s. f. (é-pi-sto-mo-na-de — contract. du gr. *epi*, sur; *stoma*, bouche, et *monas*, monade). Infus. Genre d'infusoires peu connu.

ÉPISTRATÉGE s. m. (é-pi-stra-té-je — du gr. *epi*, sur; *stratégos*, général). Antiq. Général en second chez les Grecs. ‖ Chef d'une épistratégie chez les Romains.

ÉPISTRATÉGIE s. f. (é-pi-stra-té-jî — rad. *épistratége*). Antiq. rom. Autorité, administration, juridiction du chef des stratèges ou chefs des nomes en Egypte, du temps de l'empire.

ÉPISTROPHE s. f. (é-pi-stro-fe — gr. *epistrophé*; de *epi*, sur, et *strophé*, strophe). Rhétor. Répétition d'un mot à la fin des membres d'une phrase.

— Antiq. gr. Mode particulier de conversion usité dans la tactique grecque.

— **Encycl.** Antiq. gr. Cette évolution grecque consistait dans un quart de conversion exécuté par un rang ou par une subdivision à files et à rangs ouverts; un chef de file en était le pivot. Le mouvement inverse était l'*anistrophe* ou *anastrophe*. Ces deux moyens de changer l'aspect d'une troupe peuvent se comparer à la marche d'une aiguille de montre qu'on ferait d'abord avancer et ensuite reculer d'une quantité égale. La cavalerie romaine s'exerçait quelquefois aussi par *épistrophes*, au dire de Polybe, et Scipion le second Africain dressa son armée à exécuter cette manœuvre devant Carthagène.

ÉPISTROPHÉE s. f. (é-pi-stro-fé — du gr. *epi*, sur; *strephô*, je tourne). Anat. Seconde vertèbre cervicale ou axis, sur laquelle la tête et la première vertèbre tournent comme sur un pivot.

ÉPISTROPHICO-OCCIPITAL adj. m. (é-pi-stro-fi-ko-o-ksi-pi-tal — de *épistrophée* et *occipital*). Anat. Se dit d'un des muscles du cou : *Muscle* ÉPISTROPHICO-OCCIPITAL. ‖ Substantiv. : *L'*ÉPISTROPHICO-OCCIPITAL.

ÉPISTROPHIE adj. f. (é-pi-stro-fî — gr. *epistrophia*; de *epi*, sur, et *strephô*, je tourne). Mythol. Surnom de Vénus, qui change les cœurs.

ÉPISTROPHIQUE adj. (é-pi-stro-fi-que — rad. *épistrophée*). Anat. Qui a rapport à l'épistrophée : *Axe* ÉPISTROPHIQUE.

ÉPISTYLE s. m. (é-pi-sty-le — gr. *epistulion*; de *epi*, sur, et *stulion*, colonne). Archit. Nom que les architectes romains donnaient à l'architrave ou poutre principale sur laquelle reposait la construction qui couronnait l'édifice. ‖ Au pluriel, Nom que les mêmes architectes donnaient à l'entablement, divisé par eux en trois parties : l'architrave, la frise et la corniche.

— Bot. Genre d'arbres et d'arbrisseaux de la famille des euphorbiacées, tribu des phyllanthées, qui habite la Jamaïque.

— Rem. L'Académie, par une faute d'impression sans doute, fait ce mot féminin. Outre que le mot est neutre en latin et en grec, tous les mots en *style* sont masculins en français.

ÉPISTYLIS s. f. (é-pi-sti-lis — du gr. *epi*, sur; *stulis*, colonnette). Infus. Genre d'infusoires de la famille des vorticelliens.

— **Encycl.** Ce genre d'infusoires est caractérisé par un corps oblong, en forme de coupe ou d'entonnoir, contractile, surtout dans sa longueur, de manière à présenter souvent des plis transverses profonds à la base, et porté sur un pédicule simple ou rameux, roide et non contractile, formé d'un tube membraneux contenant une substance vivante, au moyen de laquelle les *épistylis* rameuses participent un peu à une vie commune. Ces animalcules, les plus grands de la famille des vorticelliens, se trouvent uniquement dans les eaux pures, sur les végétaux ou les animaux aquatiques, où ils forment de petites houppes blanches bien visibles, se contractant de diverses manières. Ce genre comprend un assez grand nombre d'espèces, dont le type, qui avait reçu de Trembley le nom de *polype à bouquet*, se trouve dans toute l'Europe.

ÉPISYLLOGISME s. m. (é-pi-sil-lo-ji-sme — du gr. *epi*, sur, et de *syllogisme*). Logiq. Nom donné par Kant à un raisonnement qui, faisant partie d'une série polysyllogistique, prend pour prémisse la conclusion d'un raisonnement précédent, et qui est une espèce de sorite à deux syllogismes seulement.

ÉPISYNALÈPHE s. f. (é-pi-si-na-lè-fe — du gr. *epi*, sur; *sunaleiphô*, je contracte). Gramm. Espèce de contraction qui consiste dans la suppression d'une voyelle dans l'intérieur d'un mot, par exemple *gaiment* au lieu de *gaiement*.

ÉPISYNANGINE s. f. (é-pi-si-nan-ji-ne — du gr. *epi*, sur; *sun*, avec; *aghé*, angine). Pathol. Spasme du pharynx. ‖ On dit aussi ÉPISYNANCHIE.

ÉPISYNAPHÉ s. f. (é-pi-si-na-fé — gr. *episunaphé*; de *epi*, sur, et *sunaptô*, je joins). Mus. anc. Conjonction de trois tétracordes consécutifs.

ÉPISYNTHÉTIQUE adj. (é-pi-sain-té-ti-ka — rad. *épisynthétisme*). Méd. Qui est partisan de l'épisynthétisme : *Médecin* ÉPISYNTHÉTIQUE.

— s. m. Partisan de l'épisynthétisme : *Les* ÉPISYNTHÉTIQUES.

ÉPISYNTHÉTISME s. m. (é-pi-sain-té-tisme — du gr. *epi*, sur; *sun*, avec; *tithémi*, je place). Méd. Doctrine des médecins qui cherchent chez le fabricant dans un même marché avec le monument funèbre, et, devenues ainsi banales, elles ne signifient alors plus rien qu'une habitude entrée dans nos mœurs, à laquelle on n'ose se soustraire. Toutefois, il en est qui expriment la vérité, comme il est des larmes sincères; mais comment les distinguer des autres? Les plus naïves nous paraissent les plus respectables, parce qu'elles offrent à un plus haut degré le cachet de la sincérité.

Sous la féodalité, à cette époque de privilèges, les nobles et les seigneurs avaient seuls le droit de choisir leur *épitaphe*; pour les simples bourgeois, il fallait l'autorisation des marguilliers et du curé de la paroisse. La Bibliothèque nationale possède un recueil manuscrit des *épitaphes* des cimetières et églises de Paris, et chacune d'elles est suivie de cette mention : « Avec permission de messieurs les marguilliers de cette paroisse. »

Quant aux *épitaphes* des hommes illustres, les meilleures sont, sans contredit, les plus courtes, et le nom seul du personnage en dit plus que de longues phrases et des expressions recherchées. Lorsqu'on a lu sur la pierre tumulaire le nom de Turenne, de Condé, de Voltaire, de Napoléon, qui importent des périodes cadencées, des distiques latins savamment mesurés, ou des vers français pompeux?

On donne aussi le nom d'*épitaphe* à de petites compositions littéraires qui en ont en effet la forme, mais qui généralement ne sont pas faites pour être inscrites sur un tombeau. Ces *épitaphes*, destinées à célébrer un personnage ou à le ridiculiser, sont louangeuses ou satiriques, quelquefois bouffonnes. Il en est qui ont été écrites du vivant de celui qui elles célèbrent ou attaquent; d'autres que des auteurs ont composées sur eux-mêmes. Au nombre de ces dernières, dont les caractères principaux sont la mélancolie ou une insouciante gaieté, nous citerons celle de Scarron :

Celui qui ci maintenant dort
Fit plus de pitié que d'envie,
Et souffrit mille fois la mort
Qu'il ne voulut jamais la perdre la vie.
Passant, ne fais ici de bruit,
Prends garde qu'aucun ne l'éveille;
Car voici la première nuit
Que le pauvre Scarron sommeille.

Celle de La Fontaine :

Jean s'en alla comme il était venu,
Mangeant le fonds avec le revenu,
Tint les trésors chose peu nécessaire.
Quant à son temps, bien sut le dispenser.
Deux parts en fit, dont il sutait passer
L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.

Celle de Piron :

Ci-gît Piron, qui ne fut rien,
Pas même académicien.

Et la suivante, encore de Piron :

Ami passant, qui désires connaître
Ce que je fus : je ne voulus rien être;
Je vécus mal, et certes je fis bien;
Car, après tout, bien fou qui se propose,
De rien venant et retournant à rien,
D'être ici-bas, en passant, quelque chose.

On attribue encore à Piron cette troisième *épitaphe* :

J'achève ici-bas ma route,
C'était un vrai casse-cou;
J'y vis clair, je n'y vis goutte,
J'y fus sage, j'y fus fou.
Pas à pas j'arrive au trou
Que n'échappent fou ni sage,
Pour aller je ne sais où ...
Adieu, Piron; bon voyage!

Les petites pièces littéraires, en forme d'*épitaphe*, composées par des écrivains à la louange ou comme satire d'autres personnages, existent en très-grand nombre dans les recueils des diverses époques. Nous en donnons ici quelques-unes, curieuses par l'esprit ou par la singularité. Celle que Jodelle a faite sur Clément Marot est construite en *vers rapportés*, c'est-à-dire disposés de telle sorte que les substantifs du premier soient liés respectivement par le sens avec les verbes du second :

Quercy, la cour, le Piémont, l'univers,
Me fit, me tint, m'enterra, me connut.
Quercy mon los, la cour tout mon temps eut,
Piémont mes os, et l'univers mes vers.

Benserade écrivit sur la mort d'une jeune fille le joli quatrain suivant :

Ci-gît qui n'avait que quinze ans,
Qui voulait plaire au monde, et qu'on la trouvât belle,
Quel dommage pour lui! quel dommage pour elle!
Que de beaux jours perdus, aimables et plaisants!

Jean La Thuillerie, acteur de la Comédie-Française, avait fait représenter quelques comédies et deux tragédies : *Soliman*, en 1680, et *Hercule*, en 1681. On prétendit, non sans apparence de vérité, que ces deux dernières pièces n'étaient pas de lui, mais de l'abbé Abeille, et on lui fit cette épitaphe :

Ici gît qui se nommait Jean
Et croyait avoir fait *Hercule* et *Soliman*.

Boileau composa en l'honneur du grand Arnauld l'*épitaphe* suivante, qui est une de ses meilleures pièces de vers :

Au pied de cet autel de structure grossière,
Gît sans pompe, enfermé dans une vile bière,
Le plus savant mortel qui jamais ait écrit;
Arnauld, qui sur la grâce instruit par Jésus-Christ,
Combattant pour l'Eglise, a, dans l'Eglise même,
Souffert plus d'un outrage et plus d'un anathème.
Plein du feu qu'on sait son cœur souffla l'esprit divin,
Il terrassa Pélage, il foudroya Calvin,
De tous les faux docteurs confondit la morale;
Mais, pour fruit de son zèle, on l'a vu rebuté,
En cent lieux opprimé par leur noire cabale,
Errant, pauvre, banni, proscrit, persécuté;
Et même par sa mort leur fureur mal éteinte
N'aurait jamais laissé ses cendres en repos,
Si Dieu lui-même ici de son ouaille sainte
A ces loups dévorants n'avait caché les os.

Piron fit contre le maréchal de Belle-Isle, qu'on devait inhumer à Saint-Denis, auprès du tombeau de Turenne, cette terrible *épitaphe* :

Ci-gît le glorieux à côté de la gloire.

Nous avons sur le maréchal de Saxe, le fameux vainqueur de Fontenoy, une *épitaphe* anonyme que des traits fort lestes nous font hésiter à reproquer; mais elle est trop singulière, et à ce titre entre trop bien dans notre cadre, pour en priver le lecteur :

Son courage l'a fait admirer d'un chac... 1
Il eut des ennemis, mais il triompha..... 2
Les rois qu'il défendit sont au nombre de..... 3
Pour Louis, son grand cœur se serait mis en... 4
Et amour c'était peu pour lui d'aller à..... 5
Nous l'aurions s'il n'eût fait que le berger Tir.. 6
Mais pour avoir souvent passé douze, *hieja*.... 7
Il mourut en novembre, et de ce mois le..... 8
Strasbourg contient sa cendre en un tombeau tout. 9
Pour tant de *Te Deum* pas un *De profun*..... 10

Il est à remarquer que la somme de tous les chiffres qui terminent chaque vers donne l'âge auquel mourut le maréchal (55).

Nous allons donner une série d'*épitaphes* qui, à divers titres, nous ont paru dignes d'attention. Ceux qui désireraient en connaître davantage pourront consulter les recueils dont nous donnons ci-après le compte rendu.

On pourrait caractériser ce genre d'*épitaphes* littéraires par l'anecdote suivante :

Un poète des plus médiocres, qui avait fait sa spécialité des *épitaphes*, osa un jour présenter celle de Molière au grand Condé, dont on connaît la véritable amitié pour l'immortel comique : « Plût à Dieu, lui répondit brusquement le vainqueur de Rocroi, que Molière me présentât la vôtre! » Et il lui tourna le dos.

— ÉPITAPHE D'ADAM (tirée de la *Genèse*). On ne nous accusera pas d'avoir négligé l'antiquité. — Cette *épitaphe* est simple comme *bonjour*, ou plutôt comme *bonsoir* :

Et mortuus est.

Voici l'*épitaphe* d'une matrone romaine, dont la concision laconique retrace admirablement le rôle de la femme dans l'antiquité :

Domum mansit,
Lanam fecit.

« Elle a gardé la maison, elle a filé de la laine. »

Est-il une *épitaphe* plus émouvante que celle-ci :

Immatura peri; sed tu, felicior, annos
Vive tuos, conjux optime, vive meos.

Epitaphe de Scipion, mort en exil :

Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os.

N'oublions pas l'*épitaphe* significative de ce bon roi d'Assyrie qui avait nom Sardanapale :

Je n'ai fait que manger, boire et m'amuser bien,
Et j'ai toujours compté tout le reste pour rien.

Les *épitaphes* latines qui vont suivre sont tirées d'un savant recueil d'inscriptions tumulaires (*Thesaurus epitaphiorum veterum ac recentium, selectorum ex antiquis inscriptionibus, omnique scriptorum genere*), publié par le P. Philippe Labbe en 1666 (v. ci-après).

POUR ALEXANDRE LE GRAND.

Sufficit huic tumulus, cui non sufficerat orbis.

« Une tombe suffit à celui auquel n'avait pu suffire l'univers. »

ÉPITAPHE INSCRITE SUR LE ROCHER DES THERMOPYLES.

Dic, hospes, nos te hic vidisse jacentes,
Dum sanctis patriæ legibus obsequimur.

« Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts ici pour obéir à ses lois. »
Imité de SIMONIDE.

ÉPITAPHE DE VIRGILE.

Mantua me genuit, Calabri rapuere, tenet nunc
Parthenope; cecini pascua, rura, duces.

« Mantoue me donna la vie, Brindes la mort, Naples la sépulture. J'ai chanté les bergers, les laboureurs et les héros. »

ÉPITAPHE DU FAMEUX MISANTHROPE TIMON
(*Tirée de l'*Anthologie).

Hic habito, Timon, hominum odor; perge, viator.
Dic mala multa mihi, dummodo præteeas.

« C'est ici que je réside, moi, Timon, l'ennemi des hommes. Continue ton chemin, voyageur; dis de moi tout le mal que tu voudras, pourvu que tu t'en ailles. »

ÉPITAPHE DE DESPAUTÈRE.

Grammaticem scivit multos doculque per annos;
Declinare *tamen non potuit* tumulum.

« Il sut et enseigna la grammaire pendant beaucoup d'années; cependant il ne put *décliner* la *tombe*. »

ÉPITAPHE DU FAMEUX MONTECUCULLI.

D'autres disent de Merci.

Sta, viator : heroem calcas. « Arrête, voyageur, tu foules un héros. »

Arrivons maintenant à l'*épitaphe* moderne, qui est souvent doublée d'une épigramme.

« Les Espagnols, dit Brantôme, qui se vantent d'avoir fait de belles guerres sous le connétable de Bourbon, lui bâtirent ainsi sa sépulture : « *La France me donna le lait, ma première nourriture; l'Espagne, la gloire et l'aventure, et l'Italie ma sépulture.* »

Le célèbre docteur en théologie Clémengis fut enterré dans l'église du collége de Navarre, avec cette inscription plaisante :

Qui lampas fuit Ecclesiæ, sub lampade jacet.

Sur le tombeau du maréchal de Trivulce, on pouvait lire : « Jean-Jacques Trivulce, fils d'Antoine, qui jamais ne se reposa, repose ici; tais-toi. »

La famille d'un certain gentilhomme, plus riche d'argent que de qualités, ayant promis trois cents francs à celui qui lui ferait la meilleure *épitaphe*, La Monnoye concourut avec la suivante :

Ci-gît un très-grand personnage,
Qui fut d'un illustre lignage,
Qui posséda mille vertus,
Qui ne trompa jamais, qui fut toujours fort sage;
Je n'en dirai pas davantage,
C'est trop mentir pour cent écus.

Donnons ici, à simple titre de curiosité, une *épitaphe* de saint Bernard, dont l'auteur est inconnu, mais qui doit avoir été quelque moine de Clairvaux. C'est un dialogue simulé entre un passant et l'ombre de l'illustre abbé :

Mira loquar, sed digna fide. Bernarde! quid hoc est?
Vivis adhuc? — Vivo. — *Non ergo es mortuus?* — *Imo.*
— *Ecquid agis?* — *Requiesco.* — *Taces an faris?* — [*Ubrumque.*
— *Cur retices?* — *Quia dormio.* — *Cur loqueris?* — [*Quia vivo.*
— *Quid loqueris?* — *Sacra mystica.* — *Cui?* — *Mea* [*sacra legenti.*
— *Nunc cunctis?* — *Non.* — *Ergo quibus?* — *Qui dulcia* [*quærunt.*
— *Nomen habes?* — *Ita.* — *Quod?* — Bernardus. — *Non* [*sine causa?*
— *Non.* — *Dic ergo quid hoc est.* — Bernardus, *bona* [*nardus.*
— *Cur nardus?* — *Quia fragro.* — *Quo fragrantine?* — [*Dulci.*
— *Cui fragras, et ubi?* — *Lectori, Codice sacro.*
— *Quod cognomen habes?* — *De* Clara Valle. — *Manes* [*hic?*
— *Mansi, sed modo non.* — *Ubi nunc?* — *In vertice* [*montis.*
— *Qualis eras in valle manens?* — *Humilis.* — *Modo* [*quantus?*
— *Major nunc sursum quanto minor ante deorsum.*
— *Nonne tui quicquam Vallis tenet?* — *Ossa.* — *Quousque?*
— *Donec cœleste fiat terrestre cadaver.*
— *Hoc quando fiet?* — *Omnis caro quando resurget.*

Voici la traduction de cette singulière *épitaphe*, où se reflètent si bien les couleurs du moyen âge :

« Je vais dire des choses étonnantes, mais dignes de foi. *Bernard!* qu'est-ce que cela signifie? Vis-tu encore? — Je vis. — Tu n'es donc pas mort? — Au contraire. — Que fais-tu? — Je repose. — Gardes-tu le silence ou parles-tu? — L'un et l'autre. — Pourquoi te taire? — Parce que je dors. — Pourquoi parler? — Parce que je vis. — Que dis-tu? — Les mystères sacrés. — A qui? — A ceux qui lisent mes ouvrages. — Est-ce bien à tous? — Non. — Auxquels donc? — A ceux qui cherchent des consolations. — Tu as un nom? — Assurément. — Quel est-il? — *Bernard.* — Ce nom signifie quelque chose? — Sans doute. — Quoi donc? — *Bernard*, bon nard. — Pourquoi nard? — Parce que j'exhale une odeur. — Quelle odeur? — Agréable. — Pour qui et où exhales-tu cette odeur? — Pour le lecteur, dans mes pieux écrits. — Quel est ton surnom? — De Clairvaux. — Habites-tu ici? — J'y ai habité, mais je n'y suis plus maintenant. — Où habites-tu donc? — Sur le sommet de la montagne. — Quel étais-tu dans la vallée? — Humble. — Et maintenant? — Je suis d'autant plus élevé que j'étais plus bas auparavant. — Est-ce que la vallée n'a rien conservé de toi? — Mes os. — Jusques à quand? — Jusqu'à ce que ce terrestre cadavre devienne céleste. — Quand cela arrivera-t-il? — Lorsque toute chair ressuscitera. »

ÉPITAPHE DE L'ARÉTIN PAR MAYNARD.

Le temps, par qui tout se consume,
Sous cette pierre a mis le corps
De l'Arétin, de qui la plume
Blessa les vivants et les morts.
Son encre noircit la mémoire
Des monarques de qui la gloire
Est vivante après le trépas;
Et s'il n'a pas contre Dieu même
Vomi quelque chose blasphème,
C'est qu'il ne le connaissait pas.

AUTRE ÉPITAPHE DE L'ARÉTIN.

L'Arétin repose en ce lieu,
Qui de tout médit, fors de Dieu;
Car l'Arétin ne médisait
Que de cela qu'il connaissait :
Dieu ne connaissant en nul point,
L'Arétin n'en médisait point.
VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

Marguerite d'Autriche, qui avait été fiancée, mais fiancée *seulement*, à deux rois de suite, se composa elle-même cette *épitaphe* :

Ci-gît Margot, la gente demoiselle,
Qu'eut deux maris, et si mourut pucelle.

ÉPITAPHE DE CATHERINE DE MÉDICIS.

La reine qui ci-gît fut un diable et un ange,
Toute pleine de blâme et pleine de louange;
Elle soutint l'Etat et l'Etat ébranla;
Elle fit maints accords et pas moins de débats;
Elle enfanta trois rois et cinq guerres civiles,
Fit bâtir des châteaux et ruiner des villes,
Fit bien de hommes loïs et de mauvais édits.
Souhaite-lui, passant, enfer et paradis.

Voici l'*épitaphe* que Jean Passerat, un de nos meilleurs poètes du XIIIe siècle, s'est composée lui-même dans la crainte qu'on ne lui en fît en trop méchants vers :

Jean Passerat ici sommeille,
Attendant que l'ange l'éveille,
Et croit qu'il se réveillera
Quand la trompette sonnera.
S'il faut que maintenant en la fosse je tombe,
Qui ay toujours aimé la paix et le repos,
Afin que rien ne pèse à ma cendre et mes os,
Amis, de mauvais vers ne chargez point ma tombe.

Antoine de Bourbon, ayant assiégé la ville de Rouen, qui était au pouvoir des huguenots, en 1562, fut blessé mortellement dans la tranchée par un coup d'arquebuse, au moment où il satisfaisait à un besoin naturel. On lui fit cette *épitaphe* :

Amis Français, le prince ici gisant
Vécut sans gloire et mourut en pissant.

ÉPITAPHE DE RABELAIS.

Pluton, prince du noir empire,
Où les tiens ne rient jamais,
Reçois aujourd'hui Rabelais,
Et vous aurez tous de quoi rire.

ÉPITAPHE DE RÉGNIER,
composée par lui-même

J'ai vécu sans nul pensement,
Me laissant aller doucement
A la bonne loi naturelle,
Et je m'étonne fort pourquoi
La mort pensa jamais à moi,
Qui ne pensai jamais à elle.

ÉPITAPHE DU FAMEUX P. JOSEPH.

Ci-gît, au chœur de cette église,
Sa petite Eminence grise;
Et quand au Seigneur il plaira,
L'Eminence rouge y gira.

LE CARDINAL DE RICHELIEU.

Ci-gît un fameux cardinal,
Qui fit plus de mal que de bien :
Le bien qu'il fit, il le fit mal;
Le mal qu'il fit, il le fit bien.

ÉPITAPHE DE CROMWELL.

Ci-gît l'usurpateur d'un pouvoir légitime,
Jusqu'à son dernier jour favorisé des dieux,
Dont les vertus méritaient mieux
Que le trône acquis par un crime.